Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902142-20260519-19052026D21-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de madame Magali LE DONGE.

Etaient présents par ordre alphabétique : CASTEL David, DAERON Julian, DE LEHELLE D'AFFROUX Marc, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie, GLAZ Christine, GOURDIS Grégory, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, LE BEC Pascal, LE DONGE Magali, LE GUELLEC Anne-Lise, PICHAVANT Bernard,
Etait absente excusée : Annie NICOLAS
Monsieur Pascal LE BEC a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants :14

21-2026 Désignation des représentants au comité de gestion de l'école intercommunale Pierre Jakez Hélias

La convention relative à la gestion de l'école intercommunale Pierre Jakez Hélias signée par les communes de Pouldreuzic et Plovan le 30 juin 2015 prévoit dans son article 3, la mise en place d'un comité de gestion composé de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants de chaque commune.

Ce comité se réunit au minimum 2 fois par an pour examiner les demandes et prévoir les dépenses y afférent, leurs propositions sont ensuite soumises aux conseils municipaux pour validation.

Il est proposé que Magali LE DONGE, Christine GLAZ et Marc DE LEHELLE D'AFFROUX qui représenteront la commune au conseil d'école, soient également les représentants de la commune au comité de gestion.

En cas d'absence, il est proposé de désigner Anne-Marie FERTIL, Grégory GOURDIS et Catherine GUEGUEN en tant que délégués suppléants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces propositions.

Fait à Plovan, le 20 mai 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Magali LE DONGE